

prospère. La corporation restera, néanmoins, endettée à la fin de cette année.

13. Notre-Dame-du-Portage. Quatre écoles en opération, dont 2 sont passablement bonnes et 2 médiocres et insuffisantes même. Il y a néanmoins bonne volonté et chez les commissaires et chez les contribuables. Les instituteurs incapables feront place à d'autres plus aptes à enseigner, et tout ira bien, car l'organisation est bonne et la surveillance active.

Les comptes sont bien tenus et accusent un excédant en faveur de la municipalité.

14. St. Patrice de la Rivière-du-Loup. Six écoles en opération pendant le semestre : 3 de ces écoles ont fait des progrès, et les 3 autres n'ont produit qu'un résultat médiocre, à raison du manque d'assiduité. Une de ces écoles n'a été fréquentée que par 5 ou 6 enfants, et cela par suite d'une cabale ourdie par quelques contribuables mécontents de ce que, pour l'avantage du plus grand nombre des intéressés, un arrondissement a été subdivisé en deux, ce qui a eu pour effet d'éloigner l'école de quelques arpents de ces opposants. C'est ainsi que, souvent, une mesure de justice devient le prétexte d'une opposition qui a toujours les plus fâcheux résultats. Les deux autres écoles que j'ai notées comme médiocres, ne l'ont été que par le manque d'encouragement de la part des parents ; car les institutrices avaient le désir et la capacité nécessaires pour remplir efficacement leurs devoirs.

Toutes les anciennes dettes de la municipalité ont été acquittées et les finances sont aujourd'hui dans un état satisfaisant. Le secrétaire-trésorier s'acquitte de ses devoirs avec zèle et habileté, et les deux seuls obstacles sont donc l'indifférence et le manque de maisons d'école convenables.

La corporation est animée du meilleur esprit et je considère l'état de choses actuel comme encourageant pour l'avenir.

15. St. Edouard. N'a que deux écoles, une modèle, qui n'a pas répondu à l'attente des amis de l'instituteur et de l'institution. L'autre, dite école supérieure de filles, et dirigée par Melles. Chassé, a donné de bien bons résultats. Ces deux jeunes institutrices, par leur bonne tenue, leur application constante, leur zèle et par les progrès obtenus, se sont, dès leur première année, fait une excellente réputation.

Les commissaires sont intelligents, bien disposés et la plupart instruits. Le secrétaire-trésorier s'acquitte de ses devoirs d'une manière irréprochable et contribue beaucoup au bien qui s'opère en fait d'éducation à St. Edouard.

16. Saint George de Cacouna. Des 7 écoles de St. George, 6 sont tenues par des institutrices suffisamment capables et auraient produit de bien meilleurs résultats si elles eussent été fréquentées avec plus d'assiduité. La 7e, qui est fort médiocre, est située dans une localité peu peuplée et qui était privée d'école depuis quelques années. La configuration de la paroisse est telle qu'il faut un nombre d'écoles plus considérable que ne le permettent les moyens à la disposition des commissaires.

Le couvent est une institution florissante et dirigée avec beaucoup d'habileté. L'éducation donnée est celle qui convient le mieux au plus grand nombre des élèves. On semble avoir particulièrement en vue, non de les faire sortir de leur condition et de leur position sociale, mais de leur donner les connaissances capables de fortifier cette position et de la leur faire aimer davantage : on y donne, en un mot, une bonne éducation pratique.

Le secrétaire-trésorier s'acquitte bien des devoirs de sa charge et ses comptes sont en bon ordre.

17. St. Arsène. Les 5 écoles de cette municipalité sont toutes passables et bien fréquentées : il y a généralement du zèle chez les contribuables ; les contributions se paient assez bien et, généralement, on donne beaucoup d'attention à tout ce qui a trait à l'éducation dans cette paroisse.

Les comptes et procédés sont tenus avec soin et ponctualité et les finances sont dans un état prospère.

18. St. Modeste a deux écoles en opération, toutes deux suffisantes et dirigées par des maîtresses munies de diplôme. Durant le dernier semestre, ces 2 écoles ont été fréquentées par 70 élèves et les progrès, sans être absolument remarquables, sont cependant satisfaisants.

Les contributions se paient ponctuellement, grâce à l'énergie du président de la corporation. Les comptes et procédés de la corporation sont tenus d'une manière satisfaisante. On a pu, faire

l'acquisition d'une jolie maison d'école, et l'on travaille à assurer le même avantage à l'arrondissement No. 2.

19. Isle-Verte. Dans cette paroisse, il y a 7 écoles élémentaires fort médiocres et peu fréquentées. L'académie, au contraire, est tenue sur un excellent pied et fréquentée par 145 élèves. Cette institution répand plus d'instruction que les 7 petites écoles élémentaires ensemble et coûte cependant moins cher. Il existe une apathie décourageante chez la plupart des contribuables pour tout ce qui touche à l'instruction de leurs enfants. Les cotisations se paient lentement et avec répugnance. Sur 410 élèves inscrits sur les journaux d'école, à peine 250 y assistent-ils, et de ce nombre il faut déduire les 145 élèves de l'académie, qui, eux, assistent régulièrement. Il ne reste donc qu'une moyenne de 15 enfants pour chacune des 7 écoles élémentaires.

Le secrétaire-trésorier fait autant qu'on peut espérer et, cependant, c'est avec peine qu'il peut faire entrer assez de cotisations pour payer les instituteurs.

En résumé, je suis fort satisfait de l'académie et fort peu des écoles élémentaires. Je dois cependant reconnaître que la plupart des institutrices sont suffisamment capables et s'appliquent assez bien : une seule n'a point de diplôme.

(A continuer.)

Bulletin des Publications et des Réimpressions les plus Récentes.

Paris, avril et mai, 1862.

ANDRIEUX : Œuvres choisies avec notice sur l'auteur, par M. Bériville, président honoraire à la Cour Impériale de Paris, in-8, 427 p. et portrait ; Ducrocq. 5 fr.

MOUTIÉ : Cartulaire de l'Abbaye de N. D. de la Roche, d'après le manuscrit de la Bibliothèque Impériale, enrichi de notes, index, dictionnaires, précis historiques, etc., et suivi d'une notice sur la paroisse et la seigneurie de Lévis, et de notes historiques et généalogiques sur les seigneurs de Lévis, par Auguste Montié, secrétaire de la Société Archéologique de Rambouillet, in-4, xxiii-80 p. et 40 pl.

CHÉNIER : Tableau historique de l'état et des progrès de la littérature française depuis 1789, par M. J. Chénier, précédé d'une notice par J. Damion, et accompagné de notes complémentaires (1810-1862), in-8, 413 p. et portrait ; Ducrocq. 5 fr.

DUPANLOUP (Mgr.) : De l'Education, tome 3e (Les Hommes d'Education), in-8, 643 p. ; Dormiol—nouvelle édition des trois volumes, in-12. Prix, 10 fr. 50 c.

LEPETIT : Cours de dictées orthologiques à l'usage des personnes qui se présentent à l'examen pour le brevet d'instituteur, in-12, vii-191 p. ; Lerousse et Boyer. 2 fr.

MONTALEMBERT : Le Père Lacordaire, in-18, 191 p. ; Dormiol. 3 fr.

CHAIX-D'EST-ANGE : Discours et plaidoyers de M. Chaix-d'Est-Ange, publiés par Ed. Rousse, avocat, 2 vols. in-8, 1-1098 p. ; Didot. 15 fr.

LA ROCHEFOUCAULD-DOUDEAUVILLE : Mémoires, tome 5e et dernier, in-8, 584 p. ; Lévy. Chaque vol. 7 fr. 50 c.

SOMMER : Cours complet de grammaire grecque à l'usage des établissements d'éducation secondaire, in-8, viii-419 p. ; Hachette. 3 fr.

HUGO (Victor) : Les Misérables, 4 vols. in-8 ; Pagnerre. Dans ce monstrueux roman à la façon de ceux d'Éugène Sue, l'auteur de "Notre-Dame de Paris" a entrepris de peindre le tableau de la société humaine dans son ensemble et dans ses détails, donnant, comme beaucoup d'écrivains de cette école l'ont déjà fait, tous les torts possibles à la société et toutes les excuses imaginables au vice et au crime. Cependant, plusieurs des chapitres publiés jusqu'ici sont une réfutation évidente de ses doctrines et une éloquente apologie de la religion sans laquelle, en effet, la société serait comme elle l'a été dans le monde païen, une exploitation constante sans remède ni adoucissement de l'homme par l'homme, et une justification terrible de cet adage : *Homo homini lupus* !

DEROURGE : Le livre des jeunes mères, ou Mille et Un Conseils sur la manière d'élever les enfants, par le Dr. Debourge, in-12.

BÉNARD : De la philosophie dans l'éducation classique, par Ch. Bénard, professeur au Lycée Charlemagne, in-8, vi-776 p. ; Ladrance. 7 fr. 50 c.

DE PONTÈS : Child Harold traduit en vers français, 2 vols. in-18, iv-570 p. ; Dentu, 6 fr.